

M. McDermid: Vérifiez les faits.

M. Hovdebo: Nous devrions insérer un article, parce qu'il protège les programmes de développement régional actuels et ceux dont on aura besoin à l'avenir. Monsieur le Président, je remarque qu'il ne me reste plus beaucoup de temps. Il y a ici deux autres motions, toutes deux proposées par mesure de précaution, parce que la population canadienne ne croit pas que cet Accord la protégera. Ces amendements donnent aux Canadiens le genre de protection qu'ils recherchent. Si le gouvernement leur impose cet accord commercial sans leur donner l'occasion de se prononcer à son sujet, il faudrait au moins inclure une disposition de ce genre au projet de loi. Il faut protéger les programmes en place ou à venir, qu'il s'agisse de programmes sociaux, de protection de l'environnement, d'autonomie politique ou de développement régional. Nous devrions pouvoir compter sur le maintien de ces programmes après que le projet de loi aura fini l'assaut de la Chambre des communes et sera devenu loi.

M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est): Monsieur le président, certains des discours prononcés par la coalition qui siège de l'autre côté de la Chambre me rappellent l'histoire du petit garçon qui criait au loup. J'imagine que cette historiette est aussi vraie aujourd'hui que le jour de son invention. Nous sommes ici en présence de personnes qui ne veulent voir ni le contenu réel ni l'objet de cet Accord. Nous savons tous, et la population canadienne le sait aussi, que nous avons conclu cet Accord avec nos voisins du sud pour abaisser les tarifs douaniers.

Et voici que les deux partis de l'Opposition s'entendent pour essayer d'inclure au projet de loi des questions étrangères à l'Accord. L'Accord ne touche en rien nos programmes sociaux et pourtant, ils essaient de faire peur aux Canadiens et de les induire en erreur sur des questions qui ne figurent même pas dans l'Accord. Le projet de loi que nous avons devant nous doit servir à donner force de loi à l'Accord conclu avec nos voisins du sud.

Il ont beau dire qu'il faut prendre le temps de s'assurer que les revendications territoriales des autochtones seront protégées; l'Accord ne porte pas là-dessus. Même si nous voulions répondre à toutes les revendications territoriales des autochtones en Colombie-Britannique, nous ne le pourrions pas parce que le territoire de cette province ne serait pas assez grand. Malgré cela, ces deux partis réclament de plus grandes certitudes, suivant la proposition des libéraux, avec l'appui des néo-démocrates. Comment croient-ils qu'un gouvernement peut gouverner s'il doit se plier aux caprices de ceux qui tiennent de tels propos?

La population canadienne a vraiment intérêt à scruter attentivement ce qui se dit. Je crains que notre loyale opposition ne dise pas toute la vérité.

M. Hovdebo: Pas plus que le gouvernement.

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

M. Belsher: Les membres de l'opposition ne disent pas à la population ce que l'Accord contient réellement. Ils colportent des demi-vérités et rien n'est plus dangereux, car ils risquent de commencer eux-mêmes à y croire tout à fait.

L'Accord qui est devant nous a été soigneusement négocié. Nous savons qu'il n'est pas parfait. Par exemple, nous avons pu constater que certains viticulteurs seront durement touchés. Quand nous en avons pris conscience, nous nous sommes repris et leur avons dit que nous voulions les aider et collaborer avec leur gouvernement provincial respectif. Nous avons collaboré avec la Colombie-Britannique, nous sommes allés voir les viticulteurs et leur avons dit: «Voici combien de dollars par acre nous serons disposés à partager avec vous, soit pour arracher des vignes que vous possédez en ce moment, soit pour changer de vignes et les remplacer par des variétés que vous jugez assez fiables du point de vue de votre production future». Ça, c'est une petite démonstration. Ce matin, les partis de l'opposition ont pris la parole, tout indignés, pour déclarer qu'il faudrait préciser dans la loi que l'on fera tout pour quiconque se déclare lésé par l'Accord de libre-échange et désire que le gouvernement le renfloue.

• (1200)

Nous avons un accord. C'est un bon accord et il est temps que nous adoptions ce projet de loi et que nous le mettions en vigueur. C'est pour cette raison que je prends aujourd'hui la parole, pour dire que j'appui le projet de loi à l'étude et que je serai heureux de voter contre les motions dont nous discutons ce matin. Cela dit, je vais me rasseoir pour que nous puissions poursuivre nos travaux.

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, l'une de ces motions porte sur la politique de développement économique régional et d'autres questions ayant trait à la structure sociale. Comme notre leader parlementaire, le député de Windsor-Ouest (M. Gray) l'a dit, le gouvernement ne représente pas adéquatement le Canada à l'occasion de cet accord commercial. Ce n'est pas un marché avantageux, c'est une mauvaise affaire. Il faut se demander qui parle au nom du Canada.

Le député qui vient de se rasseoir a dit qu'il n'y avait rien de pire que les demi-vérités. Je lui dirai à mon tour qu'il n'y a rien de pire que de refuser d'admettre la vérité que quelqu'un nous pointe du doigt. Pourtant c'est ce qui se passe à l'occasion du débat. Le député de Brampton—Georgetown (M. McDermid) a dit que l'Accord n'affecterait pas le développement régional. Je ne veux pas lui faire dire n'importe quoi et je suis certain que c'est ce qu'il a dit.

M. McDermid: Il en sera affecté, mais positivement.

M. Hopkins: Je pourrais lui dire que j'ai un exemple dans ma circonscription qui prouve qu'il a tort.

M. McDermid: Comment est-ce possible, l'Accord n'est pas encore en vigueur.